

**Composteur à 25€**

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a lancé une grande campagne de promotion du compostage individuel en proposant des composteurs à tarif subventionné. C'est le moment idéal pour démarrer le compostage et avoir un terreau de qualité à mettre dans le jardin. Les composteurs en bois (400L) réalisés par un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) sont proposés au prix de 25€. Le composteur est distribué avec un bioseau et un guide sur le compostage. Il est réservé aux personnes domiciliées sur le Pays de L'Arbresle (dans la limite de 1 par foyer et de 500 maximum par an sur les 17 communes).

Vous êtes intéressés ? Réservez dès à présent un composteur auprès des services de la Communauté de Communes.

[Formulaire de réservation](#)

## Quels déchets organiques déposer dans votre composteur ?



Le compost ainsi obtenu doit être bien mélangé et aéré ; ainsi il dégage une odeur de sous-bois....

Dans le compost, vous trouvez des "habitants" (vers de terre, insectes, micro-organismes...) qui morcellent, digèrent et transforment les déchets organiques.

Vous n'avez pas de jardin ? Peut-être qu'un composteur partagé est à proximité de chez vous !

[Guide du compostage](#)

[Agrandir la carte](#)